



Solidaires
Union syndicale

Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2022

Melle (79) : contre la répression anti-syndicale, mobilisation devant le tribunal administratif de Poitiers le 22 novembre !

L'hiver 2020 avait été marqué par une forte mobilisation contre la mise en œuvre des E3C à travers l'ensemble du territoire. Dans de nombreux endroits, les personnels s'étaient mobilisés pour empêcher la mise en œuvre de ces épreuves, caractéristiques du nouveau bac Blanquer.

La vague de répression qui s'en était suivie a été très forte. Sur instruction du ministre, des procédures disciplinaires ont été engagées rapidement, et même des plaintes au pénal déposées par des chef·es d'établissement. À travers l'ensemble du territoire, des militant·es syndicaux·ales, notamment de SUD éducation, ont été visé·es.

Une affaire était alors devenue emblématique par son ampleur, et par la mobilisation qui s'en était suivie : celle des "4 de Melle", en l'occurrence 4 professeur·es du lycée Desfontaines à Melle, dans les Deux-Sèvres, qui sont passé·es en conseil de discipline.

À cette occasion, des recours au fond avaient été déposées contre la décision. Ces recours sont aujourd'hui enfin examinés : Sylvie Contini et Aladin Lévêque, tou·tes deux adhérent·es à SUD éducation, passent ainsi au tribunal administratif de Poitiers le 22 novembre.

Cette date intervient alors que la mobilisation se poursuit en soutien à notre camarade Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92 et muté d'office dans un lycée des Yvelines. Elle intervient également alors que les réprimé·es de l'Éducation nationale s'organisent dans un collectif, intitulé "Sois prof et tais toi !".

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Un rassemblement sera organisé devant le tribunal administratif de Poitiers, au 15 Rue de Blossac :

- dès 9h pour soutenir Sylvie et Aladin
- prises de paroles à partir de 10h30, y compris de responsables syndicaux·ales nationaux·ales

Pour SUD éducation, il faut faire de cette journée une date importante de mobilisation contre la répression :

- **en participant en nombre au rassemblement devant le tribunal administratif de Poitiers**
- **en mettant en oeuvre le 22 novembre sur les réseaux sociaux une campagne de photographies prises devant les établissement en soutien à Aladin et Sylvie, ainsi qu'à tou·tes les répri·més de l'Éducation nationale**

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

📞 01 58 39 30 12

✉️ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

